

Profession perpétuelle de
Sœur Marie
de Jésus
dans l'Ordre du Carmel
de l'Enfant Jésus

Beaune * Côte d'Or
2 septembre 2017



Sœur Marie de Jésus a fait sa Profession perpétuelle dans la Congrégation des Sœurs Carmélites de l'Enfant Jésus, le samedi 2 septembre 2017.

La cérémonie s'est déroulée à Beaune, au sanctuaire de l'Enfant Jésus, qui est ici honoré sous le titre particulier de « Petit Roi de Grâce ». La cérémonie a été présidée par **Mgr Roland Minnerath**, archevêque de Dijon.

Photo ci-contre : Sœur Marie de Jésus, entourée de sa famille.

Beaune
2 septembre 2017



Profession perpétuelle de Sœur Marie de Jésus

Nous présentons nos meilleurs vœux de bonheur à **Soeur Marie de Jésus**. En écho à la cérémonie du **2 septembre 2017**, nous reproduisons ci-dessous le texte du compte-rendu qui en a été donné le lendemain, dans la presse régionale (Journal « Le Bien public » de Dijon).

Souignons, en passant, le caractère singulier de cet événement, puisqu'il a été l'occasion d'une **bénédition pontificale dans un lieu à caractère royal**. En effet, le pape François a accordé sa bénédiction particulière à Sœur Marie de Jésus, pour les raisons exposées dans l'article ci-dessous. Quant au lieu, le sanctuaire de l'Enfant Jésus de Beaune, il trouve son origine et son nom de « Petit Roi de Grâce » dans l'Histoire de France. Il est lié aux apparitions du Christ Enfant à une carmélite beaunoise, Sœur Marguerite du Saint-Sacrement (1619-1648), en relation avec la naissance, longtemps attendue, du roi Louis XIV. Desservi pendant trois siècles par des Carmélites françaises, le sanctuaire du « Petit Roi de Grâce » a dû être confié à d'autres communautés, vers la fin du XXème siècle, par suite d'un certain recul de la piété populaire. Mais, depuis le 3 janvier 2016, sur l'intervention de Mgr Minnerath, ce sanctuaire est désormais entretenu par le Carmel polonais de l'Enfant-Jésus. Pour plus de détails à ce sujet, nous renvoyons nos lecteurs à notre article paru dans le Bulletin 2016 de notre association, sous le titre : « Le Carmel de Beaune : du monastère au sanctuaire ».

H.A.

Une nouvelle carmélite a prononcé ses vœux

Pour la première fois, une postulante française a prononcé sa profession perpétuelle dans la congrégation polonaise du Carmel de l'Enfant-Jésus, au sanctuaire de Beaune.

Cette cérémonie religieuse, présidée par l'archevêque, Mgr Minnerath, a eu un retentissement international, puisque cette journée a été vécue « comme une naissance dans une famille. Toute la congrégation est en fête aujourd'hui », explique Sœur Blazeja, la sœur générale de la congrégation qui était venue spécialement à Beaune.

Cette congrégation, fondée en 1921 en Pologne, compte aujourd'hui 460 sœurs et novices. Deux autres communautés vivent en France, l'une à Sanary-sur-Mer (Var) et l'autre à Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées). Elle a repris le sanctuaire de Beaune, consacré à l'Enfant-Jésus et au Petit Roi de Grâce, depuis deux ans.

Bénie par le pape

Le pape François a adressé, pour cette occasion, sa bénédiction particulière à la religieuse. La chapelle du sanctuaire était comble, réunissant de nombreux fidèles beaunois et, en particulier, la famille de Sœur Marie de Jésus. Ses parents, originaires du Midi de la France, étaient très émus : « On fait toujours des projets pour ses enfants, mais, finalement, ce n'est pas nous qui décidons. Elle a entamé son chemin au sein de cette congrégation en 2008. Elle a d'abord été regardante, puis aspirante et postulante. Elle a pris l'habit après des premiers vœux. On voit aujourd'hui qu'elle rayonne. Que peuvent demander de plus des parents pour leurs enfants, si ce n'est la joie ? ». La congrégation de Beaune compte aujourd'hui six religieuses et deux postulantes.

La présence des paroissiens montrait bien, hier, que cette communauté est aujourd'hui très bien intégrée.

Franck Bassoleil

LE BIEN PUBLIC DIMANCHE 3 SEPTEMBRE 2017

Article publié dans le Bulletin 2018 de l'Association
« Trait d'Union » des Parents de Contemplatifs
www.parentsdecontemplatifs.blog4ever.com



Photos de
Gilles Brébant
Source : « Le
Bien Public »
03.09.2017



Les Sœurs carmélites de l'Enfant Jésus



Implanté en France depuis 1991, après la chute du « Rideau de Fer », **le Carmel polonais de l'Enfant-Jésus** apporte un nouveau souffle à l'Eglise de notre pays.

Il a la particularité d'être **à la fois contemplatif et apostolique**, poursuivant en France les habitudes de service social et pastoral qu'il a développées en Pologne depuis sa fondation en 1921.

Ces photos, prises lors de la cérémonie de la profession perpétuelle de Sœur Marie de Jésus, **le 2 septembre 2017 à Beaune**, témoignent du rayonnement souriant et dynamique de la Congrégation polonaise du Carmel de l'Enfant-Jésus en France.

Leur mission au service de l'Enfant Jésus dans le monde se trouve confortée par le message du sanctuaire du « **Petit Roi de Grâce** » à Beaune:
spiritualité de l'enfance
et pastorale de la famille.

